

## / **CAMIEG - LETTRE AUX ASSURÉS**

### **PERTE DE MÉMOIRE, ALLEZ DONC SAVOIR... DÉMAGOGIE, DÉSINFORMATION, VOIRE MENSONGES, SÛREMENT...**

*LA CAMIEG VIENT D'ADRESSER À L'ENSEMBLE DES ASSURÉS SOCIAUX DES IEG LA « LETTRE AUX ASSURÉS N° 3 ».*

*CETTE DERNIÈRE LES INFORME DES NOUVEAUX TAUX DE PRESTATIONS APPLICABLES AU 1<sup>ER</sup> MARS 2014 ET PERMET AUX DÉLÉGATIONS DE S'EXPRIMER SUR LEUR VISION DE LA SITUATION DE NOTRE RÉGIME SPÉCIAL MALADIE ET LEURS ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES DURANT CES DERNIÈRES ANNÉES.*



À lire les écrits des autres délégations, chacune d'entre elles est seule à avoir obtenu les améliorations de prestations et la baisse des cotisations.

**Chaque délégation est bien sûr libre de s'exprimer comme bon lui semble. Toutefois quand la démagogie se transforme en mensonges, FO Énergie et Mines ne peut que réagir.**

Les faits sont ténus et, contrairement aux archives de la Présidence, celles de FO n'ont pas disparu. Elles permettent de rétablir la vérité et de rappeler que :

- La CFE et la CFDT ont suivi les employeurs à 7 M€ pour accepter au final les 11 M€, puis les 13 M€ et les 15 M€ des pouvoirs publics. En 2011 et décembre 2012, la CFDT a même voté 20 M€ puis s'est rétractée rapidement, dans le même temps où ces deux délégations boycottaient des réunions... Elles cautionnent par ailleurs la spoliation des excédents par les Pouvoirs publics et refusent de revoir la solidarité entre Actifs et Retraités...
- La CFTC a souvent brillé par son absence dans ce débat et a soutenu la proposition des employeurs à 7 M€. Elle s'est même ralliée en 2011 et 2012 aux revendications de FO pour, au final, faire machine arrière et acquiescer les propositions des Pouvoirs publics...
- La CGT a fait quelques voltefaces et ne s'est réveillée qu'à partir de mi 2011...

Par ailleurs, ces fédérations n'ont pas détecté la proposition des Pouvoirs publics faisant baisser certains remboursements optiques. De plus, elles cogèrent la Camieg et votent sans rechigner les budgets, la convention d'objectif et de gestion.

Elles restent également muettes ou cautionnent des décisions inégalitaires et totalement injustes (exemple : La radiation des conjoints sous conditions de ressources), etc.

### **FO Énergie et Mines rappelle :**

- Son **opposition à la séparation comptable entre Actifs et Retraités**, contraire au principe de solidarité et aux valeurs de la Sécurité sociale.
- Sa volonté de **maintenir le lien intergénérationnel et l'équilibre du régime spécial maladie**.
- Sa détermination à **avoir une CAMIEG en totale responsabilité de gestion** avec tous les moyens humains, matériels et financiers.
- Sa demande de **création d'une commission sociale au sein de la CAMIEG** comme cela se fait dans toutes les CPAM.
- Sa revendication pour **améliorer encore plus les prestations (20 M€ voir au-delà)**. Les perspectives à l'horizon 2020 démontrent que cela est possible.

## **FO ÉNERGIE ET MINES RÉSOLUMENT AU CÔTÉ DES ASSURÉS**